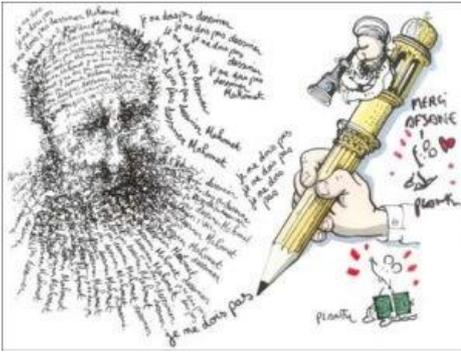


« L'image : un enjeu dans l'islam contemporain (XXe – XXIe siècles) »

Cette conférence fut menée par Dominique Avon, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études (Ve Section, "Sciences religieuses" – islam sunnite) et professeur d'Histoire contemporaine à l'Université du Maine (Le Mans) où il anime en formation continue un module « Religion et athéisme » en direction de la société civile ; présente également, Nathalie Reveyaz qui est Inspecteur Pédagogique Régional et référente laïcité pour l'académie de Grenoble ainsi que Gilles Darier, professeur et formateur en histoire à l'Espe de Grenoble.



Cet exposé part de l'affaire des caricatures et s'adresse avant tout à un public d'enseignants d'histoire géographie confrontés à cette problématique en classe. Il est centré sur un retour historique sur le rapport de l'Islam à l'image et celle du Prophète en particulier (questions concernant le Proche et le Moyen- Orient en histoire ou la laïcité en éducation morale et civique).

Dominique Avon : L'affaire des caricatures, a donné lieu à une crise dont les effets les plus visibles auront été les manifestations des foules musulmanes dans de nombreux pays mais aussi les attentats de Paris (Charlie Hebdo). Or, il s'est écoulé plusieurs semaines entre leur parution au Danemark et les événements précités. Commençons par noter qu'il y a eu une parution des caricatures danoises en Egypte et en Jordanie sans qu'elles n'aient donné lieu à quelques protestations que ce soit ; alors qu'en Amérique du Nord elles n'ont pas été publiées car aux Etats-Unis il y a eu une auto censure des grands médias, désireux de ne pas choquer une communauté religieuse... Il est donc intéressant de faire remarquer aux élèves ce fait eux, qui pensent que l'Occident blasphémait l'islam quand en Orient on avait refusé de publier les caricatures.

L'historien et islamologue Rachid Benzine parle d'impensé, de violence symbolique et de dépossession double à la fois de l'image et de la caricature ; on rappelle que les musulmans n'ont jamais caricaturé Jésus et on attend en retour la même attitude de la part des chrétiens. L'anthropologue Malek Chebel avait fait remarquer que les sociétés musulmanes étaient en voie de sécularisation (argent, sexe) l'image étant l'ultime bastion à défendre. On en saisit la portée y compris en Europe : tel éditeur de manuel scolaire a flouté l'image de Mahomet, des acteurs culturels ont annulé des spectacles....

Que retenir ?

- Ne pas oublier que la caricature est de type récent, importé par l'époque coloniale ; cependant, des formes d'auto-dérision existent depuis longtemps dans les sociétés musulmanes, notamment par rapport au culte du Ramadan.
- La caricature n'est pas possible ? On a vu que des dessinateurs musulmans le faisaient. On peut d'ailleurs y accéder facilement via le net, sauf en Chine ou en Iran. Nous avons des caricaturistes connus en Algérie, en Turquie...

Que disent les acteurs qui parlent au nom de l'islam ?

On a un spectre qui va de l'acceptation de la photographie (la personne qui la produit est le reflet de la réalité voulue par Dieu) à l'acceptation de l'image (beaucoup plus marginale).

Quels sont les arguments des juristes musulmans ?

On sait que le Coran interdit la représentation de Mahomet dans l'islam, mais cet interdit n'a été fixé que 2 siècles après sa mort.

- Le Coran ? Peu de choses : dans la sourate 71, Noé s'oppose à l'idolâtrie ; donc les Musulmans ne doivent pas tomber dans l'idolâtrie... et la sourate Sabath (34) où Salomon fait travailler sous ses ordres des djinns qui sont des statues donc des représentations à forme humaine. Rien de très précis...
- Les Haddiths, qui sont classés par les juristes selon une nomenclature de « forts » à « faibles » quant à l'importance de leurs prescriptions ne montrent pas de réelle unité sur le sujet. Il y a ceux qui concernent Mohammed arrivant chez sa deuxième épouse et refusant d'entrer chez elle à cause de représentations sur les rideaux, mais s'asseyant finalement sur les coussins dessinés ; il y a aussi ceux qui parlent de péché d'orgueil pour les croyants qui possèdent des images et qui sont donc voués à l'enfer. Là, c'est plus précis.
- Au XIIIe siècle, l'interdit est proclamé officiellement par les docteurs de la foi, interdit qui va se transmettre jusqu'à nos jours, dans les manuels en usage.

En même temps, la société produit des images partout. Donc tiraillement dans le discours normatif. Le cinéma est considéré comme acceptable en tant que reproduction de ce que Dieu a déjà créé. Ces images peuvent être utiles à l'islam, éducation ou propagande religieuse. L'interdit est donc contourné et peut ne plus être un péché grave.

Mais il existe des exceptions que peu connaissent comme aux Etats Unis : les 18 statues devant la Cour suprême des Etats-Unis représentant les juristes les plus éminents, dont Mohammed ? Les musulmans américains en ont débattu et une fatwa a été émise : « la représentation de Mohammed est positive dans un pays non-musulman car elle fait honneur à l'islam » elle fut donc acceptée.

Les colons français et britanniques lors de la 1ère mondialisation viennent armés puis apportent leur bagage culturel comme le cinéma. L'Egypte est en pointe de ce point de vue là : le législateur a suivi l'opinion des juristes qui émettent une fatwa dans les années 30 : on peut faire du cinéma dans les sociétés musulmanes, mais à condition de ne pas représenter le Prophète, sa famille et ses proches compagnons.

Youssef El Qardaoui, prédicateur égyptien devenu Qatari, dirigeant des Frères musulmans écrivait dans les années 70 sur les poupées et les statues : comme Aïcha, la 2nde femme du Prophète jouait avec une poupée, il était donc permis aux petites filles d'y jouer, mais pas en revanche les statues avec les arguments suivants : préserver le monothéisme ; celui qui en fabrique est un prétentieux qui imite le geste de Dieu. On retrouve ici la ligne caractéristique des penseurs Frères musulmans.

On remarquera qu'une série sur Omar a été tournée au Qatar il y a 5 ans, qui lève l'interdit ancien comme intérêt bien compris de la lutte anti-chiite...

Conclusion :

La norme s'est construite sur la longue durée et continue de produire des effets : le festival du film musulman créé il y a 15 ans à Kazan, connaît un grand succès, une BD dite « 99 » visant à illustrer les différents noms de Dieu ; une héroïne dans l'univers Marvel de confession musulmane par une dessinatrice américaine convertie à l'islam.

Tout ceci assorti de nouvelles controverses importantes...

Comment enseigner l'image dans l'Islam en classe ?

Gilles Darier : Entrer dans cette question par le biais des caricatures de Mahomet pose des enjeux scientifiques importants, tout en étant stimulants :

- L'enseignant devra faire comprendre la nécessité d'une prise de position sur l'image pour les autorités religieuses musulmanes sunnites telles qu'elles ont été évoquées par Dominique Avon
- Il veillera à contextualiser l'affaire des caricatures pour donner aux élèves des éléments-clé de compréhension de la situation.
- Il analysera la situation géopolitique en tenant compte des nouvelles approches de l'historiographie – d'ailleurs au programme de l'agrégation – en insistant plus sur les acteurs, plutôt que d'avoir une approche chronologique pouvant se révéler trop exhaustive pour des élèves de ce niveau.
- Il situera la question à différentes échelles géopolitiques, de façon à faire comprendre les différentes solidarités religieuses et culturelles à l'œuvre.

Que faire des images ?

Il s'agit de déconstruire un imaginaire binaire entre Orient et Occident et de montrer en quoi cela intéresse un certain nombre d'acteurs, puis réinvestir les nouvelles conflictualités vues en 1ère histoire ainsi que le cours de Terminale sur le monde en cartes avec celle

Comment traiter le Proche-Moyen-Orient en 6h ?

Quelles notions travailler ?

- Conflit et foyer de conflits
- Les facteurs de conflictualité
- Les tensions et leur résonance

Les supports documentaires :

- Une chronologie des événements

- Des caricatures avec commentaires des auteurs sur leurs intentions
- Un support vidéo sur les manifestations au MO sur les attentats en France en 2015
- Un texte universitaire de D. Avon à proposer aux élèves.

Quelle problématique ? « Quelle est la place de la dimension religieuse dans les conflits au Proche et Moyen-Orient ? »

On pourra réaliser une carte heuristique en salle informatique avec framapad avec un temps d'échanges et de validation par l'enseignant, ce qui participe à une logique du programme, intégrer la démarche historique :

Puis conclure sur l'étude introductive, on soulignera avec les élèves :

- Les apports du cours pour expliquer la pluralité des facteurs à l'œuvre dans le déclenchement du conflit lié à l'affaire des caricatures.
- La nécessité d'inscrire les faits rapportés par les médias dans l'histoire longue de la région afin d'en faire mieux comprendre la complexité du conflit.